



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies (PBSO)
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds ou PBF)
Plan de priorités pour la Consolidation de la Paix**

Résumé :

Pays :	Republikan'i Madagasikara - République de Madagascar
Montant de fonds PBF existants dans le pays :	507.180 dollars US
Montant total du Plan de priorités :	11,5 millions de dollars US
Montant des éventuels engagements financiers non-PBF pour le Plan de priorités :	507.180 dollars US du PBF <i>Immediate Response Facility</i>
Montant total du financement demandé au Fonds pour le Plan de priorités :	11,5 millions de dollars US
Date de démarrage et durée de mise en œuvre Plan de priorités prévues :	2016-2019
Résultats du Plan de priorités :	<p>1 : La gouvernance des institutions démocratiques clefs est renforcée en transparence, redevabilité, capacité de gestion, inclusion et représentativité du peuple malgache.</p> <p>2 : La gestion de ressources humaines des forces de l'ordre est plus efficace, transparente, démocratique, et en conformité avec les standards internationaux permettant aux forces armées d'assurer la sécurité des populations avec professionnalisme et intégrité.</p> <p>3 : Les populations des zones à risques ciblées dans le Sud de Madagascar deviennent moins marginalisées grâce à la provision de services sociaux de base et à l'amélioration de la gouvernance, notamment à travers un soutien holistique qui comprend une décentralisation politique et administrative plus effective, la protection de la population par les forces de sécurité, la prévention et réduction des conflits sur les ressources naturelles et foncières, et l'accès de la population à la justice de proximité et aux dividendes de la paix.</p>

CONTEXTE DE CONSOLIDATION DE LA PAIX ET JUSTIFICATION DE L'APPUI DU FONDS

(a) Contexte de la consolidation de la paix :

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, l'histoire de Madagascar a connu plusieurs crises politiques et économiques. Les crises politiques récurrentes (1972, 1991, 2001 et 2009), qui ont systématiquement conduit à l'éviction du pouvoir en place, se sont caractérisées par leur brève durée, sauf celle de 2009-2014, et par leur caractère inconstitutionnel. Cette dernière crise a conduit à la suspension du pays des organisations régionales et à une réduction drastique de l'aide internationale. Alors qu'entre 2005 et 2008, le montant total de l'aide au développement était à hauteur de 750 millions USD, il a considérablement baissé au cours de la période 2009 à 2012, avec seulement 430 millions USD reçus.

La dernière des crises en date a été déclenchée par une confrontation entre l'ancien Président Marc Ravalomanana et le maire de la ville d'Antananarivo de l'époque, Andry Rajoelina, soutenu par des éléments de l'armée. Suite aux différents blocages politiques, la médiation de la *Communauté de Développement d'Afrique Australe* (SADC), l'appui des Nations Unies et de la Communauté Internationale, ont facilité la mise en place d'une *Feuille de Route* signée par les protagonistes de la crise en septembre 2011. Des élections présidentielles et législatives ont eu lieu fin 2013, et ont été reconnues par les observateurs internationaux comme étant transparentes et libres. A la suite de ces élections, le nouveau Président élu, Mr. Hery Rajaonarimampianina a pris fonction le 25 janvier 2014, mettant ainsi fin à cinq années de crise.

La situation actuelle représente une fenêtre d'opportunité que le Système des Nations Unies souhaite saisir pour consolider la paix à Madagascar. Selon les différentes analyses, le pays reste dans une impasse et tous les facteurs qui ont contribué aux crises précédentes n'ont pas été éradiqués. De plus, ces facteurs sont actuellement présents dans un environnement social, politique et économique qui s'est considérablement dégradé.

Les documents du *Peace and Conflict Analysis* (PCIA, 2010)¹ et le *Conflict-related Development Analysis*² (CDA, 2013), ont identifié les défis et opportunités pour la consolidation de la paix, ainsi que les causes profondes de la récurrence des conflits et ses amplificateurs. Les conclusions de ces différentes analyses ont été cartographiées en dynamiques de conflit, et ont été articulées autour de trois axes clés, à la base de la Paix : les valeurs, les comportements et la structure.

Les causes profondes des conflits à Madagascar sont à trouver dans des lignes de fractures sociétales, qui sont de nature historique et propres à la trajectoire du pays, et sur lesquelles viennent se greffer les facteurs structurels, affectant la consolidation de la paix.

Une tradition **orale des populations rurales versus une utilisation de l'écrit** par l'Etat, qui contribue à renforcer le sentiment de marginalisation et d'injustice, étant donné la non-vulgarisation (parfois non-traduction en malagasy) des lois, règles et réglementations en faveur des populations locales. Cette fracture entre une culture orale et écrite a comme corolaire une forte **personnalisation du pouvoir politique** qui se traduit par le manque d'une culture démocratique et de la bonne gouvernance : le multipartisme politique extrême (on décompte quelques 175 partis politiques aujourd'hui), sans idéologie politique et dont une partie des membres élus contribue à affaiblir davantage le Pouvoir législatif. L'actuelle cassure entre une oligarchie politico-affairiste détentrice du pouvoir, et les masses populaires, contribue à créer un sentiment de 'fatalisme' et rend la couche la plus désœuvrée de la population, plus facilement manipulable.

Une seconde ligne de fracture identifiée par le PCIA, est celle du **centre versus la périphérie**. La concentration des revenus à plus de 90% dans la capitale Antananarivo et l'absence d'une décentralisation budgétaire effective et adaptée à la décentralisation institutionnelle, sont des facteurs structurels de conflit. Cette situation est aggravée par le *modus operandi* même de la décentralisation, qui est perçu par les populations rurales comme renforçant la mainmise du centre sur la périphérie.

¹ graduateinstitute.ch/fr/home/research/centresandprogrammes/ccdp/ccdp-research/clusters-and-projects-1/security-sector-governance-and-t/peace_conflict_PCIA.html

² http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/cpr/documents/prevention/CDA_complete.pdf

La troisième ligne de fracture identifiée est celle de la disparité entre les sphères **rurales et urbaines**, qui renforce le sentiment de marginalisation des populations. En effet, un grand écart existe entre ces deux sphères moyennes, surtout en ce qui concerne les opportunités économiques et l'accès aux services sociaux de base (emploi, administration, eau, éducation).

Les analyses des conflits ont également noté que différents facteurs et moteurs précis de conflits expliquent la récurrence cyclique des crises politiques à Madagascar.

Les facteurs contextuels identifiés au niveau de la sphère économique et culturelle

Le **niveau de l'extrême pauvreté** d'une large partie de la population et la régression économique que le pays connaît depuis son indépendance³, représentent un environnement favorisant un sentiment de marginalisation, d'inégalités et d'injustice : 81,3% de la population vit avec 1,25USD (PPJ), et 48% vit dans l'extrême pauvreté⁴. L'écart des inégalités s'est également creusé : les 10% les plus aisés, ont un niveau de vie 6,5 fois supérieur à celui des plus pauvres. La pauvreté est plus élevée et généralisée en milieu rural avec 77% d'individus concernés ; alors que 56% le sont dans le milieu urbain, et 31% dans la capitale. Aussi, des disparités régionales sont à noter: sur les 22 régions, neuf présentent un taux de pauvreté supérieur à 80%, la plus touchée étant Androy (97%). Cinq autres régions (dans le Sud) ont des taux de pauvreté compris entre 70 et moins de 80% de leur population.

Le PCIA a également noté la marginalisation politique et économique des jeunes : 75% des chômeurs ont moins de 30 ans, et 9 sur 10 moins de 40 ans. L'absence actuelle d'une stratégie nationale pour l'inclusion des jeunes (alors qu'environ 60% de la population a moins de 30 ans), pose également un défi au niveau des politiques.

L'accès limité aux ressources et l'insécurité alimentaire, ainsi que des tensions localisées surtout dans le Sud sur la question foncière et d'attribution des concessions minières, sont également à considérer. L'initiative nationale des guichets fonciers autonomes est totalement absente de la partie Sud-Ouest du pays, avec un impact direct sur la reconnaissance des titres de propriétés des populations locales *versus* des intérêts miniers. Ces problématiques ont été directement identifiées par la population du Sud comme étant des sources de conflit⁵ majeures au sein des communautés consultées dans le cadre des diagnostics de conflits conduits par *Search For Common Ground* en 2015 et reposent sur le lit d'une corruption omniprésente.

Différents facteurs structurels du conflit dénotés par les analyses du PCIA et le CDA, peuvent être soulignés.

La « **décentralisation centralisée** » est caractérisée par une gouvernance locale à caractère bureaucratique, dont la planification et la gestion du personnel restent la prérogative de l'État Central. Sur le plan financier, la rétrocession aux communes est de l'ordre de 2% à 5% seulement, 95% restant dans la Capitale. Vu le manque d'expérience et des formations nécessaires du personnel, la capacité administrative et financière locale reste réduite et le système de gouvernance est très peu efficace.

Le phénomène de la **corruption** a également été relevé comme contribuant fortement au sentiment d'impunité et d'injustice, et qui trouve sa source dans le grand conflit d'intérêts entre l'administration, les forces armées et les projets de capitaux à grande échelle. La **faiblesse des mécanismes de contrôle et redevabilité de l'Etat et de la gouvernance**, voire la faiblesse de contre-pouvoirs, ainsi que la personification des dirigeants politiques, au détriment de l'identification avec les institutions et leurs représentants sont autant de défis majeurs pour la consolidation de la paix.

Les **défaillances de l'État de droit** sont particulièrement visibles au niveau des systèmes sécuritaire et judiciaire. La répartition des infrastructures judiciaires sur le territoire n'est pas cohérente, et l'indépendance de la justice n'est pas garantie. D'un point de vue budgétaire, les cours et les tribunaux

³ Selon le Fonds Monétaire International, le pays connaîtra une croissance économique négative pour 2015, avec une régression de -5%.

⁴ Le seuil national de la pauvreté à Madagascar est fixé à 535.603 Ariary (PPA). Selon ces données, 75,3 % de la population vit en dessous. A noter que le pouvoir d'achat des Malgaches a diminué de 40% entre 1960 et 2014 (Source: <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/HDR/2014HDR/HDR-2014-French.pdf>)

⁵ Rapports de diagnostics de conflits conduits par Search For Common Ground: <https://www.sfcg.org/tag/madagascar-reports/>

ne disposent pas d'un budget dédié suffisant et leurs allocations dépendent en grande mesure du Ministère de tutelle. Le secteur de la sécurité constitue également un défi majeur à la stabilisation. Diverses analyses y ont noté la politisation de certains effectifs, un contrôle citoyen inexistant (y compris une méconnaissance dans le domaine), ainsi que des défis de moyens logistiques, en ressources humaines et opérationnelles. L'absence d'une vision nationale de défense contribue également à un déploiement parfois inefficace des forces de l'ordre, avec une concentration sur la capitale/centres urbains et un impact direct sur l'insécurité dans le Sud.

Selon l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, en 2013, le taux moyen d'homicide à l'échelle mondiale sur 189 pays s'élevait à 6,9 pour 100.000. Madagascar comptait 8,1 cas d'homicide par 100.000 habitants⁶, et un taux de 53 % de personnes qui se sentent en sécurité dans le pays. Selon les statistiques officielles du pays, entre 2011 et 2013, l'insécurité était surtout ressentie dans le Sud, où quelques 180.000 zébus ont été volés par les Dahalo⁷, dont ~105.000 en 2013 (avec un taux de récupération de seulement ~35%).

Ce sentiment d'insécurité est dû à différents facteurs : (i) la dénomination des zones rouges d'où les forces armées sont absentes, en raison d'un terrain difficile et du mauvais équipement, et (ii) le nombre très important de dirigeants de haut rang⁸. On y note une immixtion trop importante dans les affaires politiques internes, l'enrichissement des hauts gradés, la corruption et une exécution inefficace de la vraie tâche dévolue par leur mandat. En ce qui concerne la sécurité et la défense des frontières externes du pays, Madagascar avec une côte d'environ 5000 km, ne dispose pas à ce jour de gardes frontaliers maritimes formés, équipés, et déployés dans les zones vulnérables.

Concernant les facteurs relatifs aux valeurs et comportements, les analyses ont relevé les points suivants :

Le sentiment de **marginalisation** des populations du Sud est dû à la présence de différents facteurs concomitants interdépendants, également par les défis notés *supra* sur la décentralisation, l'enclavement⁹, ainsi que par l'absence de services sociaux de base. Cette situation d'enclavement est particulièrement présente dans le Sud du pays.

La dernière enquête effectuée par Afrobaromètre¹⁰, a dénoté un manque de **confiance dans les autorités étatiques**, à tous les échelons. En effet, la population malgache a une perception de la corruption généralisée, et cela a un lien étroit avec le faible degré de confiance de la population à l'égard des institutions. Selon ces données, deux sur trois Malgaches pensent que la police est corrompue (66%), et ces chiffres sont de 57% en ce qui concerne les juges et magistrats¹¹.

Ce manque de confiance et circonspection à l'égard des autorités de l'Etat, est fortement renforcé par la situation de **l'insécurité sévissant dans le Sud**, avec le phénomène de vol de zébus par les Dahalo¹². Face à une valeur culturelle du Zébu, et au vu de la demande, la capacité de nuisance des Dahalo et leur organisation type « cartel mafieux », renforcent le sentiment d'abandon et créent des frustrations menant parfois à la justice populaire.

⁶ Ce taux classait Madagascar dans les pays à Développement humain faible selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain en 2013.

⁷Voir explication du phénomène des Dahalo *infra*.

⁸ Le nombre actuel de généraux est adéquat à une armée de 400.000 éléments, au lieu de 12.000, qui est l'effectif actuel.

⁹ Durant la période 1970 à 2000, le pays a perdu en moyenne environ 1000 km de route par an, avec un réseau routier estimé à moins de 10.000 km, dont environ 7000 sont revêtus (dont 10% seulement en bon état). La proportion des communes accessibles par voie de surface toute l'année est passée de 63% en 2011, à 40% en 2013.

¹⁰ Afrobaromètre est un réseau de chercheurs africains indépendants, basés dans les pays en question, et qui effectuent des enquêtes au sein d'échantillons représentatifs de la population, avec l'objectif de rendre compte de la perception de celle-ci sur l'environnement politique, social et économique.

¹¹ En 2014-2015, on a noté un déclin de la perception de la corruption comme suit¹¹ : La Police : 35,7% pensent que certains éléments sont corrompus ; 33,1% estiment que la plupart le sont ; et 15,8% pensent que tous les éléments de la Police sont corrompus. Les Juges et Magistrats : 32,5% pensent que certains sont corrompus ; 30,7% estiment que la plupart le sont ; et 17,8% pensent que tous les Juges et Magistrats sont corrompus.

¹² Rite de passage à l'âge adulte à l'origine, cette coutume s'est transformée en un véritable phénomène criminel à large échelle, perpétré par des bandes organisées, armées et opérant de manière complexe, dont les filières remonteraient à des milieux affairistes dans la capitale¹².

Concernant l'autonomisation des femmes, à Madagascar, le monde politique reste dominé par les hommes. L'Assemblée Nationale comptait en octobre 2014 seuls 31 femmes sur un total de 151 députés élus (15,87 de femmes avaient présenté leurs candidatures). Le Gouvernement a également fait des avancées notables, mais reste loin de la cible fixée à 30% : six ministres sur les 30 sont des femmes. Avec les élections municipales tenues en septembre et octobre 2015, ce taux est encore plus bas : seules 85 sur 1695 des maires élus sont des femmes. Ce faible taux de représentativité des femmes dans la politique est également à imputer aux défis d'accès à l'enseignement pour toutes les populations, surtout dans les zones rurales¹³. Madagascar a atteint la parité filles-garçons au niveau primaire et elle est presque atteinte au niveau secondaire (respectivement 49% de filles et 51% de garçons). Par contre, au niveau universitaire, il y a des disparités avec 46% d'étudiantes contre 54% d'étudiants et surtout au niveau du personnel enseignant (38% de femmes et 62% d'hommes). Dans les formations professionnelles, les écarts sont encore plus prononcés, avec 25% d'étudiantes contre 75% d'étudiants, sauf dans les filières préparant à l'emploi dans le secteur tertiaire. Le taux d'alphabétisation est aussi en défaveur des femmes (68% pour les femmes contre 75% pour les hommes), et à noter que le taux de rétention dans l'éducation primaire est très faible pour les deux sexes: 62% de la population (59% d'hommes et 65% de femmes), n'a pas achevé le cycle primaire¹⁴.

La proportion des femmes œuvrant dans le secteur de la sécurité, le pays a marqué quelques timides avancées. En 2015, le pays s'est démarqué parmi les 15 pays de la SADC avec le taux le plus bas de femmes œuvrant dans la défense (0,1 %, contre 27% en Afrique du Sud, étant le meilleur score). Ce taux est meilleur pour la Police, avec 8 % de femmes dans ses rangs (ce taux a noté une baisse depuis 2012, où l'on notait 12%). Cependant, il faut noter qu'aucune disposition discriminatoire entre les sexes est prévue dans la loi malgache pour les fonctionnaires (Loi 96-026 du 4 octobre 1996 prévoyant l'égalité entre le genre des fonctionnaires). Aussi, des pas considérables ont été pris dans ce domaine depuis 2010, avec le recrutement d'instructrices militaires à l'Académie Militaire Nationale d'Antsirabe, ainsi qu'avec l'instauration d'un quota minime en 2011 de 6 femmes candidates sur 60 postes de militaires de carrière. En 2014, ces politiques ont déjà donné des résultats : sur une promotion de 119 sous-lieutenants, 7 étaient des femmes ; et en 2012 la première chef de brigade a été nommée, ainsi qu'en 2013 où la première femme a été nommée commandant de compagnie. Ces mêmes politiques de recrutement commencent à donner quelques fruits pour la gendarmerie où, pour la première fois en 2013 l'avis de concours national était ouvert pour 60 femmes et 560 hommes.

La question des politiques et d'accès au foncier pour les femmes pose également quelques défis : la loi 068-012 de 1968, encore en vigueur, stipule que les héritiers femmes, peuvent recevoir leur héritage sous forme d'une somme d'argent. Cette pratique est encore d'application surtout dans les zones rurales du pays.

Concernant les violences basées sur le genre (VBG), une dégradation du taux de légitimation de la VBG entre 2008 et 2015 : 45% de femmes et 46% des hommes interrogés, légitiment la VBG par le mari (contre 32% en 2008 pour les hommes)¹⁵. En 2014, quelques 30 % de femmes interrogées ont déclaré avoir subi une forme de VBG, et ce taux est également dû à la situation relativement éparpillée des textes concernant la protection des femmes¹⁶.

Dans le Sud, la situation des femmes est surtout préoccupante par rapport aux viols commis pendant les raids des Dahalos. Pourtant, à ce jour aucune étude approfondie n'a pu être menée sur le sujet, ce qui rend le phénomène invisible.

(b) Plans stratégiques de consolidation de la paix :

Des initiatives et plans pour répondre aux différents défis à plus long terme pour la consolidation de la paix ont été entrepris dans le pays par le Système des Nations Unies et adressent une partie des facteurs contextuels. Cependant, des efforts doivent être menés pour mieux répondre aux causes des tensions les plus urgentes et qui représentent un risque de retour au conflit, à court et moyen terme.

¹³ Genre et éducation à Madagascar, étude menée par l'UNICEF en 2011

¹⁴ <http://www.genderlinks.org.za/article/barometre-de-la-sadc-sur-le-genre-et-le-dveloppement-madagascar-2015-03-17>

¹⁵ Ce taux est le plus élevé parmi les jeunes filles (15-19 ans ; 47%), et parmi les jeunes hommes (54% des hommes entre 20 et 24 ans).

¹⁶ Données Global Integrity : <http://aai.globalintegrity.org/indicator-details?country=madagascar&num=77&year=2015>

(1) La Politique Générale de l'Etat (PGE) de Madagascar, a été déclarée par le Président en mai 2014, tel que prévu par la Constitution. Elle représente les grandes lignes que le Gouvernement doit mettre en œuvre, en tenant compte des OMD et de l'Agenda de développement post-2015 d'Abuja. Les axes suivants y ont été identifiés : (i) le renforcement de la gouvernance de l'État de droit et l'instauration d'une justice équitable, (ii) la reprise économique à travers l'instauration d'un environnement social stable ; le maintien de la stabilité macro-économique et le rétablissement d'un climat des affaires attrayant ; et, (iii) l'élargissement de l'accès aux services sociaux de base de qualité. La PGE intègre notamment des dimensions genre, humanitaire, sociale, environnementale, et des nouvelles technologies.

(2) Le Plan National de Développement (PND) est l'instrument technique et de politique macro-économique, pour la mise en œuvre de la PGE, et qui identifie les stratégies sectorielles à moyen terme, et se décline en programmes et plans d'actions, entre 2015 et 2019. Ses grandes orientations stratégiques de développement sont : (i) la réconciliation et le dialogue national ; (ii) la décentralisation effective par le transfert de pouvoirs et de ressources conséquentes aux collectivités territoriales décentralisées, et (iii) le raffermissement de la démocratie au même titre que de l'État de droit, le respect des droits humains, la réconciliation nationale, la gouvernance à tous les échelons de la société et de l'administration publique. Le PND identifie cinq axes stratégiques fédérateurs et complémentaires, articulés autour de la situation problématique identifiée à l'origine de la fragilité de l'économie malgache : gouvernance, capital, résilience. Les objectifs visés par le présent plan prioritaire sont cohérents avec les objectifs centrés sur la gouvernance, Etat de droit, sécurité, décentralisation, démocratie, solidarité nationale.

(3) Le plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement (UNDAF), 2015-2019 qui vise à apporter une solution au marasme socioéconomique et à la situation de fragilité de l'environnement institutionnel. Le Système des Nations Unies (SNU) y a identifié trois effets stratégiques: (i) les populations vulnérables dans les zones d'intervention accèdent aux opportunités de revenus d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience et contribuent à une croissance inclusive est équitable pour un développement durable ; (ii) les institutions publiques, la société publique et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent efficacement leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains ; et (iii) les populations des zones d'intervention, particulièrement les groupes vulnérables, accèdent et utilisent des services sociaux de base et de qualité.

Le présent Plan Prioritaire viendra également soutenir les efforts prévus par l'effet 2 de l'UNDAF, qui prévoit à ce que le SNU concentre ses efforts dans le renforcement des capacités des institutions nationales et locales, et de la société civile, pour favoriser l'émergence et le développement de nouvelles pratiques de gouvernance. L'objectif est de contribuer à la promotion d'une gouvernance apaisée et efficace, à travers la consolidation l'Etat de droit, le respect des droits humains et la culture de redevabilité des institutions dans la gestion des affaires publiques. L'UNDAF identifie trois volets prioritaires :

- i. Le renforcement des mécanismes et institutions démocratiques, en prenant prioritairement en charge les questions liées à la réconciliation nationale, la cohésion sociale et la consolidation de la paix, l'approfondissement de la décentralisation, le contrôle citoyen de l'action publique (transparence et redevabilité) et la lutte contre la corruption ;
- ii. La consolidation de l'Etat de droit et la protection des populations vulnérables, à travers la promotion et l'appui à la mise en œuvre des réponses adéquates aux violations des droits humains;
- iii. Le renforcement des capacités de la société civile et des médias visant le système de régulation et la responsabilité des acteurs dans la promotion de la gouvernance apaisée.

(4) La feuille de route pour la Sortie de Crise : signée le 15 septembre 2011, sous l'égide de la SADC et des Nations Unies, a mis les bases des négociations entre les mains des différents partenaires politiques pour la transition. Elle avait souligné les dispositions nécessaires pour les institutions de la transition, la tenue des élections, la restauration de la Confiance et la Réconciliation Nationale. Sur le point de la réconciliation nationale, un Comité pour la Réconciliation Malagasy (FFM) avait été établi et a pu mener les travaux préliminaires pour l'établissement des dossiers des victimes des violences politiques entre 2002 et 2011. Néanmoins, ce processus a fonctionné de manière irrégulière et la tenue

des Assises sur la Réconciliation par le Conseil Œcuménique des Eglises Chrétiennes (FFKM) en avril 2015 a démontré la nécessité de recentrer les positions diverses sur cette question, et le besoin d'avoir une définition commune de la « réconciliation nationale ». Bien que les recommandations de ces Assises – dissolution de certaines institutions démocratiques – n'aient pas reçu un accueil favorable, un débat plus candide a pu être lancé sur la réconciliation nationale. Ainsi, les décrets présidentiels n° 2015-1105 du 8 juillet 2015 et n° 2015-1208 du 11 août 2015, ont mis en place le Comité de Révision des Textes sur le *Conseil du Fampihavanana Malagasy* (CFM) et nommé onze experts pluridisciplinaires pour travailler sur la révision des textes relatifs à la réconciliation nationale, afin de mettre en place un nouveau cadre conceptuel et opérationnel. Il prévoit notamment la création d'une nouvelle structure, le CFM, à la fin du mandat du FFM, prévue fin février 2016.

(5) Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) : adoptée en Conseil des Ministres en juin 2015, cette stratégie représente un pas ambitieux et holistique pour combattre la corruption. Dans le cadre de ce Plan Prioritaire du PBF, les actions visant l'amélioration de la bonne gouvernance et la professionnalisation des Forces de l'Ordre, s'ancreront dans la SNLCC.

Pour atteindre ces résultats, trois objectifs stratégiques ont été identifiés :

- (i) **Renforcer l'État de Droit** de manière à disposer d'un Etat capable de répondre aux aspirations de justice des citoyens. Les axes d'interventions portent sur le cadre institutionnel de lutte contre la corruption et la répression. Trois secteurs prioritaires ont été identifiés : la justice, la sécurité, et la fonction publique.
- (ii) **Créer les conditions d'émergence d'un développement économique.** Les axes d'intervention concernent : la prévention, l'éducation et la coopération. Six (6) secteurs prioritaires sont annexés à cet objectif stratégique : les finances publiques, les ressources naturelles, la décentralisation, l'éducation, la santé et l'agriculture.
- (iii) **Susciter l'émergence d'un leadership national fort exprimant la volonté politique.** Les axes d'interventions concernent : l'octroi de financements suffisants à la LCC ; la contribution des Acteurs Non Étatiques au succès de la LCC.

(6) Différentes lois et cadres juridiques et de coordination mis en place :

- **Décentralisation :** trois lois promulguées en 2014 sur la décentralisation sont à noter : (i) la loi organique 2014 – 018, régissant les compétences et modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), (ii) la loi 2014 – 020 qui prévoit les modalités d'élections, l'organisation, le fonctionnement et les attributions des CTD, ainsi que leurs ressources ; et (iii) la loi 2014 – 021, sur la Représentation de l'Etat.
- **Le Comité Technique pour l'Organisation du Séminaire sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (CTO-RSS) :** établi par un Décret du Gouvernement le 27 février 2015 (2015-144) pour une année, le CTO-RSS est placé sous l'autorité du Premier Ministre de la République. Ce forum a pour mandat de procéder aux consultations sur la sécurité dans les 22 régions du pays et d'organiser un séminaire national sur la RSS, qui s'est tenu du 14 au 17 octobre 2015. Ses objectifs sont de sensibiliser les partenaires sur le séminaire national sur la RSS, qui reprendra les conclusions obtenues lors des consultations régionales. Son objectif final est de préparer une lettre de politique générale sur la Sécurité pour le Président, comprenant la vision nationale ; à la suite, un atelier de planification stratégique pour la conduite du processus sera organisé. Des activités de sensibilisation et de coordination des activités sur la question sont également couvertes.
- **Le Code d'Éthique et de Déontologie pour l'Armée,** développé en 2011, en coopération avec le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité, et avec l'appui des Officiers Généraux et supérieurs de l'Armée et de la Gendarmerie. Le Comité de Pilotage établi en ce sens a élaboré un diagnostic et des recommandations d'amélioration des Forces Armées, notamment la justice militaire, la promotion de la déontologie et le rapprochement avec les populations civiles.
- **Le Plan d'Action National « Genre, Paix et Sécurité » :** Une campagne d'information et de sensibilisation sur la Résolution 1325 a été menée en 2011 auprès des associations et réseaux de femmes Malgaches, par l'Alliance pour le protocole de la SADC sur le Genre et le Développement, en partenariat avec *l'Institute Security Studies Pretoria* (ISS) et les Nations Unies. Un draft de plan

d'actions a été élaboré en 2012, cependant, cette initiative n'a pas encore abouti et a été limitée par des considérations budgétaires. Actuellement, le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme vise à le réactualiser et de le valider (en partenariat avec les Nations Unies et le Bureau de l'Union Africaine).

(c) Les engagements du gouvernement national pour le succès du Plan de priorités :

Dans le cadre de ce plan prioritaire, le Gouvernement de Madagascar s'engage à différents niveaux :

- **Le Gouvernement de Madagascar s'engage à continuer** son appui soutenu à la consolidation de la paix, et à fournir les efforts nécessaires pour assurer une planification conjointe avec les partenaires de mise en œuvre, y compris les organisations de la société civile. Ces efforts visent les domaines du déploiement de l'autorité de l'Etat, de la réforme du secteur de la sécurité et le déploiement et paiement des fonctionnaires dans les zones du Sud.
- **Le Gouvernement s'engage à donner la meilleure visibilité possible** aux financements du PBF à Madagascar, ainsi qu'à contribuer directement dans les efforts de mobilisation de ressources additionnelles de co-financement.
- **Vu les défis notés au niveau de la décentralisation effective**, la possibilité des autorités civiles à délivrer des services sociaux de base reste limitée. Ces limitations sont également dues à deux facteurs liés à la lenteur de la décentralisation budgétaire et à l'incohérence des plans de décentralisation et de déconcentration. Le Gouvernement s'engage à guider le processus de cette rationalisation, ainsi qu'à revoir les politiques de réallocation des fonds vers les provinces.
- Le Gouvernement s'engage à promouvoir et continuer à soutenir et prioriser les actions de **gouvernance publique**, notamment à travers la promotion des réformes entamées.
- **Où des mécanismes de gestion de conflits locaux ou bien de justice traditionnelle existent** (tels que les *dina – ou Conseil des Sages*), le Gouvernement s'engage à reconsidérer et faciliter la manière la plus appropriée pour homologuer et rationaliser le fonctionnement de ces structures avec les structures de la justice « moderne ».
- **Les plateformes de coordination et de décision** : assurer à ce que les membres des divers comités et groupes techniques relevant de la partie nationale participent de manière continue aux réunions prévues dans le cadre de ce Fonds. Plus particulièrement, s'assurer qu'au moins trois réunions du Comité de Pilotage soient tenues par an.
- **Le soutien au niveau des réformes prévues à plus long terme dans les cadres de développement** : le présent Plan Prioritaire est une réponse à court et moyen terme aux défis relevés par Madagascar dans la consolidation de la paix. Aussi, les interventions prévues auront un impact plus considérable et seront plus efficaces si les réformes prévues par le Gouvernement dans la lutte anti-corruption, la justice, le secteur de la sécurité et le foncier, continuent à être menées.
- **La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Lutte Contre la Corruption (SNLCC)** : le Gouvernement Malagasy a franchi un pas important dans la lutte contre la corruption avec l'adoption de la SNLCC en Conseil des Ministres. Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, le Gouvernement va appuyer la mise en œuvre de cette stratégie, notamment en respectant les engagements pris dans ce cadre, quant à la condamnation effective et le recouvrement des fonds publics détournés.
- **Le soutien continu à la réforme du secteur de la sécurité** : à ce jour, le Gouvernement de Madagascar a soutenu le lancement de la RSS dans le pays, à travers son appui continu institutionnel et financier au Comité Technique pour l'Organisation de la Réforme du Secteur de la Sécurité, ainsi qu'à la tenue du Séminaire National. Dans le cadre de ce Plan, il s'engage à continuer cet appui, notamment dans la mise en œuvre de la lettre de politique sur la RSS (à venir).
- **Les aspects de déploiement des fonctionnaires** : il sera noté que l'approche prévue dans le cadre de ce plan prioritaire pour pallier l'absence de l'Etat dans certaines zones sensibles du Sud, comprend également un volet de redéploiement des services de base de l'Etat. Si cette stratégie peut apporter des résultats immédiats concernant les structures et le matériel (*'le hardware'*), le Gouvernement de Madagascar s'engage à y déployer un personnel compétent, formé et dont le paiement se fait de manière régulière.

(d) **État des lieux des interventions dans le domaine de la consolidation de la paix** : Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé(e)	Source de financement) et budget en dollars US	Projets majeurs par sous-catégorie	Description des déficits majeurs à combler
(1) Bonne gouvernance	<p><i>PNUD Core funding– 125,000 USD</i></p> <p><i>Union Européenne (17 M. EUR pour une période de six ans 2015 à 2021)</i></p> <p><i>France 123.529 EUR</i></p> <p><i>Union Européenne (10 M. EUR, période de trois ans 2013 – 2016).</i></p>	<p><i>Soutien au lancement de la réconciliation nationale</i></p> <p><i>NFD- Administration pour tous</i></p> <p><i>Dinika – Appui à la société civile</i></p> <p><i>RED (Renforcement de l'État de Droit)</i></p>	<p><i>Ce financement couvre seulement le lancement de certaines consultations.</i></p> <p><i>Le PBF sera complémentaire à ce financement qui prévoit des volets sur les instances de contrôle ; renforcement des services de la justice (Direction de la promotion de l'intégrité), l'informatisation de la chaîne pénale anti-corruption (6 provinces).</i></p> <p><i>Ateliers de formations des parlementaires prévus sur la Capitale. Gap : Pas une couverture très importante dans le Sud/les autres provinces.</i></p> <p><i>Les actions soutenues par l'UE dans ce cadre s'articulent surtout sur le cadre légal, la citoyenneté et accès aux droits. Aussi, un volet est prévu pour l'amélioration des initiatives des OSC et de la gouvernance au sein de leurs structures.</i></p> <p><i>Projet ne couvrant que sept régions, mais focalisé seulement sur le renforcement des capacités (software) mais pas de budget pour la partie infrastructures. (Hardware). Lacunes pour l'appui des activités anti-corruption/redevabilité au niveau local.</i></p>

(2) Réforme du Secteur de la Sécurité	(1) France: renforcement des capacités techniques de la gendarmerie prévues pour 2016 (montant inconnu) (2) PNUD : Projet PARRSS –2016 pour le volet RSS (250 000 USD)	L'Union Africaine appuie le CTO-RSS avec le déploiement d'un conseiller international en RSS.	Le domaine de la RSS est récent à Madagascar. Les seuls financements disponibles à ce jour restent minimes (40 000 USD).
(3) Appui à la stabilisation du Sud du pays.	(1) PNUD : PAPRECOP 1.663.030 USD (2015-mi-2017)	PNUD/SFCG à travers le PAPRECOP : renforcement de la sécurité et du dialogue communautaire PADRC (Programme d'appui à la décentralisation et résilience communautaire)	Trois zones sont couvertes seulement :Androy (2communes), Anosy (3 communes) et Atsimo Andrefana (3 communes) Limité à quelques communes, impossible d'atteindre la majorité des communes du pays.

I. OBJECTIFS DE L'APPUI DU FONDS ET PROPOSITION DE MISE EN OEUVRE DU PLAN DE PRIORITÉS

(a) Vision du Plan de priorités :

L'actuel Plan Prioritaire est une réponse complémentaire, holistique et intégrée aux facteurs et dynamiques de conflits à Madagascar qui représentent les risques les plus importants. Il reflète les priorités les plus urgentes en matière de mitigation des facteurs de conflits.

L'objectif principal du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix est de fournir une direction stratégique aux efforts de consolidation de la paix, sous la vision globale de contribuer à la réconciliation nationale. Il a un double objectif à moyen terme : d'abord rétablir la confiance entre les gouvernants et leurs électeurs au niveau central ; et, ensuite rapprocher l'Etat, à une frange de la population dans les régions du Sud, qui se sent complément délaissée.

Cela se réalisera à travers le soutien aux trois objectifs spécifiques développés en fonction des analyses des conflits, des besoins critiques, des déficits de financement et des potentiels catalytiques.

Les objectifs spécifiques sont les suivants : (i) renforcer l'Etat de Droit et la bonne gouvernance, y compris à travers la lutte contre la corruption, (ii) contribuer à la Réforme du Secteur de la Sécurité, et (iii) apporter un soutien holistique à la stabilisation du Sud de Madagascar.

Les résultats stratégiques prévus dans ce plan prioritaire se renforcent mutuellement, et sont étroitement liés. Le succès et progrès dans chaque domaine vont avoir un impact direct sur les autres deux domaines.

Il s'articule le long des domaines de résultats du PBF suivants : (i) appuyer la mise en œuvre des accords de paix et le dialogue politique (RSS, et Etat de droit) ; (ii) générer immédiatement les dividendes de paix (emplois à court terme, services de essentiels) ; (iii) remettre en place les services administratifs essentiels (restaurer l'autorité de l'État, administrations locales, et gouvernance des ressources).

Le présent Plan Prioritaire comprend également des actions stratégiques spécifiques qui font partie de la proposition du Plan d'Action National pour le « Genre, paix et Sécurité », et qui traduisent des objectifs de la Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies 1325. De ce fait, au travers des résultats stratégiques identifiés, un soutien renforcé sera donné aux initiatives existantes pour le développement du Plan d'Action National de Mise en œuvre de la UNSCR 1325.

(b) Résultats du Plan de priorités :

Résultat stratégique 1 : La gouvernance des institutions démocratiques clés est renforcée en transparence, redevabilité, capacité de gestion, inclusion et représentativité du peuple malgache.

Théorie du Changement

SI les populations les plus vulnérables ont accès à une information de qualité sur les questions et les processus politiques, et à un espace de dialogue de qualité avec leurs élus et des représentants d'une société civile jouant son rôle ; et

SI les organes de contrôle démocratique sont renforcés en transparence, redevabilité, professionnalisme et capacités avec des résultats concrets pour la lutte contre la corruption,

ALORS

La confiance de la population dans ses leaders et représentants politiques sera affermie, le contrat social entre les citoyens et l'Etat sera renforcé, et les groupes les plus vulnérables seront plus résilients face à une éventuelle manipulation et utilisation de la violence.

Ce résultat stratégique vise à adresser :

Deux sphères d'influence sont à la base de l'instabilité cyclique que subit le pays : la première, qui est une petite élite politico-affairiste et qui utilise l'accès au pouvoir politique afin d'avoir accès aux ressources naturelles et revenus, et la seconde est celle d'intérêts économiques.

Cette course aux intérêts économiques provoque une lutte continuelle pour le pouvoir politique avec des changements cycliques et tensions perpétuelles entre gouvernants. Afin d'arriver à leur objectif principal, qui est la déstabilisation du Pouvoir en place et sa saisie, ils utilisent une population désœuvrée, mécontente (fataliste) – dénotée ici comme « groupes les plus vulnérables » - ainsi que des éléments des Forces Armées.

La lutte des élites économiques et la centralisation sont le syndrome de la faiblesse des contre-pouvoirs. Cette faiblesse de la branche législative provient également du détachement des parlementaires de leurs circonscriptions électorales locales, et de l'incapacité de ces dernières à les tenir redevables (dû à un manque de capacités et d'organisation politique au niveau local).

Cette manipulation est rendue possible par les facteurs contextuels déjà notés supra, qui sont (i) la pauvreté (avec une différence notable entre centre et périphérie), (ii) le manque de services sociaux de base (imputé toujours aux politiques), (iii) la déconnexion entre la classe politique et une population ne sentant pas sa voix entendue, et (iv) une méconnaissance des leurs mandats et rôles par les membres des institutions démocratiques (dû à un multipartisme politique extrême, manquant de professionnalisme et d'idéologie), et, découlant de ce dernier (v) l'absence de débat politique entre politiques et population. Deux amplificateurs des tensions ont été dénotés dans diverses études : les médias et les Organisations de la Société Civile. Ces deux acteurs manquent parfois de moyens, de formation spécifiquement dédiée et représentent par moment des intérêts politiques. Il n'y a pas actuellement une plateforme de coordination regroupant les OSC de Madagascar (c'est un effort en cours de part de certains bailleurs). Une meilleure coordination et action communes sont cependant à noter pour les OSC œuvrant pour la question des femmes.

Bien que l'instabilité et l'utilisation d'une partie de la population vulnérable à cet escient soient favorisées par le contexte de pauvreté, dans le cadre de ce plan prioritaire les partenaires de mise en œuvre vont principalement traiter les causes structurelles, qui peuvent avoir un effet et impact dans le court et moyen terme.

Les objectifs visés dans le cadre de ce résultat stratégique sont de s'attaquer aux causes qui favorisent la corruption, ainsi qu'aux vecteurs qui amplifient les situations de conflits, avec la vision de changer d'un côté le comportement de certains groupes criminels (en contribuant à la lutte contre la corruption) et de l'autre, de renforcer la confiance de la population dans ses élus (à travers le dialogue démocratique avec tous les partenaires clés).

L'hypothèse de départ est que si des interventions arrivent à transformer et améliorer les canaux par lesquels la déstabilisation est favorisée (les médias, la société civile et, dans une moindre mesure, les

Partis Politiques), et que si un espace de dialogue démocratique efficace est créé, cela va contribuer directement à rapprocher la population de ses gouvernants. Une seconde hypothèse est que la corruption est le paramètre permettant la collusion entre monde des affaires et politiques et qui contribue directement à l'impunité, qui, à son tour, renforce la déconnexion entre population et Etat.

Afin d'arriver à ce résultat stratégique, l'approche adoptée ici se focalisera sur trois domaines complémentaires :

- (1) Promouvoir la lutte contre la corruption, à travers le renforcement de capacités et compétences des mécanismes de contrôle existants ainsi que des comités parlementaires, notamment à travers des initiatives pour :
 - a. Renforcer le rôle, capacité, transparence et indépendance des mécanismes de contrôle et de redevabilité, y compris le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO), le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) et des Commissions parlementaires (à sélectionner).
 - b. Renforcer l'indépendance, la capacité et l'intégrité du pouvoir judiciaire et soutenir la réforme du secteur judiciaire, notamment l'accès à la justice.
 - c. Appuyer la mise en place/amélioration de la coopération entre la Justice et les mécanismes de contrôle étatique (BIANCO, CSI, Conseil d'Etat, Conseil National Indépendant des Droits de l'Homme, média et Organisations de la Société Civile).
 - d. Finalisation des cadres réglementaires et politiques de la lutte anti-corruption, pour les questions électorales (voir point sur le Samifin).
 - e. Renforcer le travail du *Sampan-draharaha Miady amin'ny Famotsiam-bola* (SAMIFIN) sur le contrôle et transparence des financements des partis politiques.

Note : Un volet « soft » sera favorisé avec quelques activités sporadiques de « hardware », voir infra.

- (2) Promouvoir le dialogue constructif et les échanges entre élus et leurs circonscriptions, notamment sur des questions de consolidation de la paix, de fonctionnement et processus de budgétisation, des normes démocratiques. Une matrice d'assistance pour l'Assemblée Nationale (AN) était en cours de rédaction au moment de l'élaboration de ce plan prioritaire ; cette section vise donc à renforcer les capacités d'élaboration des textes et lois, et leur rôle de contrôle des actions du Gouvernement. Certaines des modalités suivantes y sont prévues :
 - a. Amélioration de la transparence des dépenses publiques, des budgets des partis politiques, du budget national (et de ses dépenses) et du contrôle démocratique des forces de l'ordre et de défense.
 - b. Promotion des activités et actions auprès de l'AN proposées par des consortiums d'Organisations de la Société Civile, notamment celles représentant les femmes et les jeunes. Cela contribuerait à restaurer la confiance entre les élus, le gouvernement, la population.
 - c. Le renforcement du rôle de l'AN à interpellier l'exécutif et surtout amener un travail de restauration de la conscience à travers la transparence et redevabilité des charges du budget public (assainissement budgétaire).
 - d. Le renforcement des capacités des membres de l'AN sur les questions de contrôle démocratique des forces de l'ordre et armées.
 - e. Amélioration du dialogue entre l'AN et les OSC, ainsi que les circonscriptions électorales (avec un lien vers le Domaine 3 visant l'amélioration de la communication entre les élus et leurs circonscriptions dans le Sud).
 - f. Sensibilisation accrue des élus sur leur rôles et capacités d'interpeller l'exécutif, ainsi que les capacités à accompagner les réformes.
- (3) Renforcer le rôle, le professionnalisme et les capacités des médias et de la société civile dans le processus de démocratisation et l'inclusion des femmes et des jeunes, civils et des conseils de jeunesse, pour permettre leur participation constructive, représentative et effective dans la gestion de l'Etat et dans le contrôle civil. Dans le cadre de ce secteur, il est notamment visé à renforcer la présence/capacités des OSC dans les zones ciblées dans le Sud (lien avec Domaine 3). Cela se fera, à travers un appui à :
 - a. La mise en place de politiques de divulgation publique des membres des OSC sur l'obligation de fournir une déclaration d'intérêts, et une déclaration de situation patrimoniale et des financements reçus et des comptes.

- b. Appui aux contrôle indépendant par les OSC, notamment le développement d'un plan de mise en œuvre opérationnelle du cadre légal concernant la protection des dénonciateurs (accent sur la protection physique).
- c. Renforcement des capacités d'interpellation des OSC, surtout des OSC prometteuses de jeunes et femmes.
- d. Appui au journalisme indépendant et d'investigation.

Les groupes cibles seront : les Organisations de la Société Civile (avec une concentration sur les Organisations en charge de la promotion des droits de la femme, et les OSC en charge des jeunes) ; les organismes de contrôle indépendant (BIANCO, CSI, SEFAFIM) et de la Justice ; les groupes de Parlementaires de l'Assemblée Nationale ; la Brigade des Journalistes d'Investigation.

Modalités :

- Identification et facilitation des activités de dialogue démocratique entre des membres de l'Assemblée Nationale et des Organisations de la Société Civile, à travers/en coopération avec le Conseiller en Paix et Développement.
- Facilitation et organisation de rencontres entre les membres de l'Assemblée Nationale, les membres des commissions parlementaires, et les groupes de lobbying/OSC en faveur de la représentativité des femmes.
- Facilitation d'échanges entre groupes parlementaires de Madagascar et d'un pays étranger (obligatoirement du Sud, et nécessairement avec des missions à Madagascar des membres cibles).
- Appui technique et financier en deux volets pour les mécanismes de contrôle étatique et à la justice : un premier volet sera principalement axé sur le *software*¹⁷ avec un appui technique limité concernant le *hardware*¹⁸. Un second volet, sera axé sur le *hardware*, et conditionnel du succès du premier volet.
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile et des médias au suivi de l'octroi de financements pour la gouvernance et la lutte contre la corruption, tel que prévu par la SNLCC.
- Support technique à des propositions collectives de consortiums d'OSC, renforçant la coopération et la collaboration.
- Appui technique et expertise pour la création d'un outil média professionnel, indépendant, et qui bénéficierait du journalisme d'investigation (radio) et qui serait également employé pour les messages de rapprochement entre la population et les gouvernants.

Résultat 2: La gestion de ressources humaines des forces de l'ordre est plus efficace, transparente, démocratique, et en conformité avec les standards internationaux¹⁹ permettant aux forces armées d'assurer la sécurité des populations avec professionnalisme et intégrité.

Théorie du changement

SI une vision commune de la sécurité est développée et traduite en un plan stratégique, et qu'elle prévoit une gestion des ressources humaines des forces de l'ordre plus rationnelle et efficiente, avec un processus de sélection, recyclage, formation, et professionnalisation, et qui promeut des effectifs armés compétents et à condition que le paiement des émoluments de ceux-ci soit respecté par le Gouvernement, et

¹⁷ Dans le cadre de ce Plan Prioritaire, le *software* comprend les activités de renforcement des mécanismes de contrôle et redevabilité, le dialogue politique et le plaidoyer, les renforcements des capacités à travers l'éducation et la formation des forces de l'ordre et de défense. Aussi, le Code de Conduite, et la formation des Comités Parlementaires responsables pour le contrôle démocratique des forces de l'ordre, feront partie de ce volet.

¹⁸ Le volet *hardware* pour la RSS, comprend les activités de réhabilitation et équipement éventuels des staffs et des bureaux.

¹⁹ Les standards internationaux tels qu'identifiés par l'OSCE et les Nations Unies.

SI les mesures et politiques de prévention et contrôle citoyens sont formées et coopèrent efficacement avec les forces de l'ordre, et

SI des politiques et stratégies de contrôle des armes sont développées et mises en application,

ALORS

Les forces de l'ordre développeront un comportement responsable, en cohérence avec les prérogatives de leurs mandats en se recentrant sur la protection de la population et des biens, et seront moins vulnérables face aux influences et aux intérêts affairistes, parce que les causes d'insécurité et d'impunité au sein des Forces armées seront considérablement réduites.

Dans le cadre de ce résultat, la logique sous-jacente est d'abord de mettre un accent sur la rationalisation du déploiement des hommes et femmes en uniforme de manière cohérente, et qui répond à des besoins de sécurité des populations locales. Ce premier volet sera fait à travers un soutien au dialogue sur la Réforme du Secteur de la Sécurité, dans le cadre du CTO-RSS. Aussi, l'actuel plan prioritaire appuiera la planification stratégique et prioritaire dans le cadre de la RSS à Madagascar. Les objectifs visés par ce résultat sont doubles : d'éradiquer les principaux facteurs permettant/facilitant le rôle que des éléments des Forces Armées ont joué dans les crises par le passé ; et ensuite d'apporter une réponse à l'insécurité croissante dans le pays à travers la rationalisation du déploiement des éléments de l'ordre et la sécurité sur le terrain.

Aussi, un volet est prévu pour entamer un dialogue entre les Forces de l'Ordre et la population, en engageant les autorités locales et les notables et avec l'appui d'Organisations de la Société Civile. Ce dialogue devrait fournir également des informations et données nécessaires pour l'exercice d'identification des besoins réels sur le terrain : la concentration des forces de l'ordre dans les centres urbains représente un défi à l'insécurité (surtout pour les zones du Sud du pays).

Dans le cadre du CTO-RSS, sous l'impulsion de la Primature, des Nations Unies et de l'Union Africaine, un dialogue et des échanges techniques concernant une feuille de route pour la RSS ont été lancés. L'Union Africaine (UA) et le PBF ont établi un partenariat de coopération et d'assistance technique, en vue de soutenir ce processus. Des consultations régionales ont été menées avec des représentants de la population, de la Société Civile et des autorités locales afin d'identifier les priorités en termes de sécurité. Un séminaire national sur la RSS, soutenu par le PBF, le PNUD et l'UA, a été tenu du 14 au 17 octobre, et a pu identifier des orientations globales pour la politique générale de la RSS. La lettre de politique de l'Etat sur la RSS est en cours de rédaction et elle fixera les objectifs stratégiques pour les années à venir. Aussi, il est prévu que le PBF soutienne l'atelier de planification stratégique, prévu pour le début de 2016, afin de traduire la lettre de politique de la RSS en plans d'actions stratégiques. Il est prévu dans le cadre de ce Plan, également de faciliter des échanges sur la gestion intégrée des ressources humaines, notamment sur le recyclage, pension/retraite et réaffectation des éléments armés selon une étude préalable sur les besoins en sécurité nationale. Afin d'atteindre la rationalisation du déploiement des ressources humaines formées, professionnelles et équipées, ce dialogue de haut niveau est un prérequis. Dans le cadre de ce plan prioritaire, un des sous-objectifs est également le renforcement de la présence des femmes dans les rangs des forces de l'ordre et armées²⁰, et l'assainissement et planification budgétaires des institutions de sécurité et défense.

La taille importante des forces armées du pays par rapport à leur mission et à l'économie d'échelle, représente un poids important sur le budget national (environ 40%). Le retard systématique dans le paiement des salaires, le manque d'équipements et de moyens, et la non-adéquation du déploiement des effectifs en fonction des besoins en protection et sécurité, en sont les effets visibles. La révision et le recyclage des éléments et unités ainsi que le départ à la retraite sont un prérequis pour un redimensionnement, professionnalisation, rationalisation et modernisation des éléments armés.

En complément du volet prévu pour la gestion des ressources humaines, un volet concernant la prévention de violations des droits humains, les violences basées sur le genre et les exactions contre les populations, et la formation professionnelle d'une Armée, Police et Gendarmerie est prévue, avec une concentration sur le développement d'un code d'éthique et de déontologie, le respect des droits humains et le mandat de servir la population et d'assurer l'intégrité du territoire. Un renforcement du

²⁰ Voir les chiffres de la présence dans les effectifs des forces de défense et de l'ordre *supra*.

contrôle citoyen et du respect des sanctions est également envisagé, afin de lutter contre l'impunité de certains éléments armés. Il est envisagé à ce que le renforcement du dialogue entre civils et militaires/policiers/gendarmes dans un cadre institutionnel établi, contribue directement au renforcement de la confiance entre ces deux groupes. Cela sera notamment lié avec les initiatives du domaine 1, dans la mesure où les médias formés et professionnels seront utilisés pour promouvoir ces messages d'un côté, et où un travail sur le contrôle par les institutions étatiques civiles et démocratiques sera prévu.

Cela sera obtenu à travers l'appui dans les **domaines suivants de concentration** :

- (i) Appui au dialogue national lancé dans le cadre du CTO-RSS sur les besoins en RSS, ainsi que l'élaboration d'une vision commune nationale pour la sécurité du pays.
- (ii) La promotion de la coopération et partenariats explicites et formels entre l'Etat et les OSC (notamment les OSC œuvrant en faveur des femmes) dans le processus de la RSS, notamment à travers une représentativité de la société civile soutenue lors des consultations sur la RSS et avec la mise en place d'un système de monitoring et de rapportage de la société civile sur les besoins en matière de sécurité des populations. Cela inclura un appui pour renforcer la place des OSC dans la vision nationale sur la défense, y compris le cadre légal, le renforcement des capacités de la société civile à monitorer les politiques gouvernementales et pratiques en matière de sécurité, et à fournir des avis sur les questions de RSS, et le renforcement du rôle et du fonctionnement des comités parlementaires sur la formulation de politiques sécuritaires. Aussi, un travail de plaidoyer sur RSS et d'une couverture plus large par les médias seront prévues (*lié avec le Résultat stratégique 1*).
- (iii) Soutenir le renforcement du rôle et des capacités des chefs de région dans la sécurisation des populations, avec une approche dédiée sur la question des femmes (*lié avec le Résultat stratégique 3*).
- (iv) Le soutien à la rationalisation de la présence des Forces Armées sur le territoire malgache, à travers une gestion intégrée des Ressources Humaines efficaces, formées, professionnelles et équipées.
- (v) Le soutien à la promotion et à la planification stratégique pour la promotion du rôle et présence des femmes dans le secteur de la sécurité.
- (vi) L'appui à l'amélioration du respect des droits humains et le développement/renforcement du code d'éthique par des forces armées et de l'ordre, ainsi qu'à la formation en matière de violences basées sur le genre.
- (vii) Soutenir la lutte contre l'insécurité, à travers un appui à des politiques et législations mises à jour pour le contrôle et circulation des armes.
- (viii) Soutenir les activités de justice militaire et de lutte contre l'impunité dans les rangs des hommes en uniforme, telles qu'identifiées par la Lettre de Politique Générale en matière de RSS.
- (ix) Soutien au contrôle démocratique des forces armées et de l'ordre (*lié avec le Résultat Stratégique 1*).
- (x) Etablir un dialogue et une coopération franche entre les populations civiles et les forces armées/de l'ordre, en coordination avec les autorités locales et les notables, et à travers un rôle des OSC renforcé dans le domaine de la RSS.

Les bénéficiaires cibles seront

Les Forces de l'ordre (Police et Gendarmerie) et les Forces Armées du pays ; (Déontologie et Ethique), les autorités locales et notables, les Organisations de la Société Civile travaillant sur le rapprochement entre Forces de l'Ordre et Armée.

Les modalités de fonctionnement/approche de mise en œuvre :

- Appuyer et faciliter le dialogue entre les différents partenaires dans la RSS (*good offices fournies par le Bureau du Coordinateur Résident du Système des Nations Unies et coopération renforcée avec l'Union Africaine*).
- Fournir une expertise technique ciblée sur les composantes du RSS, notamment dans le cadre d'études sur les besoins en sécurité au niveau national et de la planification stratégique subséquente.
- Appuyer l'élaboration d'une stratégie pour la promotion des femmes dans les rangs des forces armées (afin d'atteindre l'objectif fixé par le pays qui est de 30%).

- Développer un plan pour la réforme budgétaire nécessaire de l'armée, la police et la gendarmerie, et appuyer le développement d'un plan opérationnel et budgétaire reflétant les frais inhérents de fonctionnement.
- Soutenir les autorités nationales pour l'élaboration participative et inclusive d'une stratégie de sécurité/défense répondant aux besoins du pays, y compris la mise en place d'un processus de gestion intégrée des ressources humaines.
- Appuyer les autorités nationales concernant les dispositions relatives au recyclage, retraites, ou redéploiement ; ainsi que mettre en œuvre un système de *vetting* et certification des Forces Armées.
- Dispenser des formations en matière d'éthique, déontologie et respect des droits humains dans les forces armées et de l'ordre, et assurer l'intégration systématique de ces modules dans les cursus de formation des nouvelles recrues.
- Développer une stratégie pour l'institution des organes de contrôle citoyen à tous les niveaux, et renforcer les performances de la Commission Nationale des Droits de l'Homme dans ses fonctions de contrôle de respect des droits humains.
- Faciliter les échanges avec un pays voisin/similaire de l'hémisphère Sud sur la RSS, ses défis et les opportunités présentes, à travers l'organisation de missions par des experts des pays du Sud sur place.
- Soutenir la révision et mise en œuvre des dispositions légales relatives à la circulation et production des armes.
- Promouvoir l'extension des initiatives actuelles en matière de justice militaire et de lutte contre l'impunité, notamment la promotion des sessions de justice militaires (accent sur le Sud, lien avec le domaine 3).

Résultat 3 : Les populations des zones à risques ciblées dans le Sud de Madagascar deviennent moins marginalisées grâce à la provision de services sociaux de base et à l'amélioration de la gouvernance, notamment à travers un soutien holistique qui comprend une décentralisation politique et administrative plus effective, la protection de la population par les forces de sécurité, la prévention et réduction des conflits sur les ressources naturelles et fonciers, et l'accès de la population à la justice de proximité et aux dividendes de la paix.

Théorie du changement

SI les prérogatives de protection (sécurité et justice) des populations et les services administratifs de base compétents sont amenés aux populations les plus vulnérables dans le Sud, et

SI un cadre de dialogue démocratique communautaire fournit un espace d'échange et renforce l'auto-gouvernance avec une concentration sur la médiation des conflits fonciers et des ressources naturelles, en portant une attention particulière aux femmes et jeunes à risque, et

SI des solutions durables et adéquates sont fournies aux populations les plus vulnérables telles que les femmes et les jeunes à risque de rejoindre les *dahalo* dans le Sud,

ALORS

les populations du Sud se sentiront plus '*empowered*' et le sentiment de marginalisation de la population sera réduit, et

ALORS les exactions commises par les voleurs de zébus (Dahalo) seront réduites, et la confiance de la population dans les autorités de l'Etat augmentera.

Les objectifs visés dans le cadre de ce résultat stratégique visent à répondre à une situation complexe et dont le contexte politico-social du pays n'a fait qu'aggraver les causes. Le manque de confiance et le sentiment de marginalisation ressenti par les populations dans le Sud du pays, et qui ne sont pas le long de lignes ethniques mais le long de lignes de fractures urbain/rural, et centre/périphérie. Aussi, la méfiance face aux autorités est également aggravée par un processus de décentralisation fortement centralisé, et où les autorités décentralisées (nommées par la capitale) ne bénéficient pas de la confiance des populations locales. L'enclavement de certaines zones « rouges » dans les régions du

Sud, est également à l'origine de l'absence de l'autorité l'Etat, de la limitation d'échanges commerciaux, et de la consultation restreinte entre élus locaux et leurs circonscriptions.

Le manque de structures administratives et de services sociaux de base, renforce également cette déconnexion avec le Centre, et à la suite de concessions minières accordées aux sociétés étrangères par la capitale, sans consultation des populations locales, la pression sur les ressources en eau et l'accès au foncier se sont accrues. De plus, l'absence de justice (ou d'homologation et cohérence avec la justice traditionnelle *dina*) et la présence limitée de l'autorité de l'Etat (services de défense et sécurité), ont laissé un vide sécuritaire ample, qui a servi la prolifération des groupes de *Dahalo* (voleurs de zébus, voir *supra*). Cette situation affecte particulièrement les femmes et les jeunes : comme noté *supra*, ces deux groupes sont souvent marginalisés dans le Sud de part la culture et l'héritage sociétal qui en fait des groupes socialement exclus. Cela est également directement affecté par le manque de politiques nationales pour la promotion de la jeunesse, ainsi que par l'absence d'une réponse adéquate traitant les causes profondes et les motivations des *Dahalo*.

Le changement principal prévu dans le cadre de ce résultat est d'améliorer la présence de l'Etat (services administratifs, sociaux, judiciaires et sécurité) et de contribuer à renforcer la redevabilité des autorités dans le Sud. Trois axes sont prévus dans le cadre de ce résultat et seront complémentaires : (i) renforcer les capacités des autorités locales et décentralisées, à renforcer leurs capacités et initiatives d'autogestion de la communauté et de pallier les tensions et divisions locales, (ii) restaurer l'autorité de l'Etat, notamment à travers le déploiement de la justice et des forces de l'ordre, et (iii) la provision d'opportunités économiques et d'emploi durable, dans les zones rouges les plus affectées. Pour arriver à ce résultat, une approche plurielle est prévue :

- (i) Les autorités locales, les OSC, et les institutions de l'Etat, seront soutenues pour délivrer des dividendes de la paix tangible à la population, telles que l'accès aux opportunités économiques, accès à la formation vocationnelle et la restauration de la sécurité dans les zones les plus à risques. Un accent sera mis sur les femmes et les jeunes à risque.
- (ii) Renforcer/Etablir la coopération entre les autorités locales et décentralisées, et renforcer leurs capacités à gérer les conflits fonciers, à réduire les tensions communautaires, à promouvoir l'autogestion financière et à traiter des questions de criminalité de manière efficace et prompte.
- (iii) Soutenir la mise en œuvre de la décentralisation politique et budgétaire effective, et appuyer leur publicité et vulgarisation parmi les populations locales.
- (iv) Des forums de dialogue et des activités de médiation et d'appui seront mis en place pour la population afin de renforcer ses échanges avec les forces d'ordre et de justice, avec les autorités locales et étatiques (voir résultat 2). Ces forums viseront à rétablir le dialogue entre les civils et les hommes en uniformes, et à donner un espace d'échange et de partage sur les questions de besoins en sécurité des populations locales d'une part, et sur leurs rôles dans la sécurité communautaire d'autre part.
- (v) Renforcer l'accès des femmes aux services de justice, de sécurité et de protection.
- (vi) L'inclusion des populations vulnérables (femmes et jeunes à risques) sera également assurée, à travers un renforcement des capacités et la promotion d'un accès équitable à des dividendes de la paix. L'approche à adopter sera articulée après une étude plus approfondie sur l'organisation structurelle des *Dahalo*, leur mode de recrutement et modus operandi.

La question de l'insécurité sera abordée sur l'angle du déploiement de l'autorité de l'Etat, à travers l'installation de centres de sécurité conjoints modèles qui abriteront les services de police, de la gendarmerie, et de justice. Cette rationalisation de la présence des forces de l'ordre et de défense sera directement liée aux activités menées dans le cadre du Domaine 2, sur la RSS. L'accent dans ces centres sera sur la distribution d'un service de qualité aux citoyens, qui respecte des normes d'intégrité et de qualité. Le personnel qui y sera déployé, sera certifié au préalable (*vetting*), et formé sur des questions d'intégrité, éthique et déontologie. Concernant les aspects pratiques, des formations spécifiques seront dispensées sur des questions de balistique ; de protection des victimes ; de prévention et sanctions de la violence conjugale.

La problématique des *Dahalo* sera abordée dans une perspective de motivation au désarmement, avec un volet de formation professionnelle/vocationnelle et de promotion des alternatives économiques. Actuellement, il n'y a pas une visibilité détaillée sur le modus operandi, les stratégies de recrutement ainsi que les motivations claires des *Dahalo* (à part celles visiblement économiques). La stratégie de

réponse à cet aspect dans le PPCP devra donc être considérablement renseignée par une étude plus approfondie sur ce sujet, mais idéalement il est envisageable d'aborder une approche 'food for training' et 'food for learning'.

L'approche adoptée dans le cadre de ce domaine s'articule le long des causes structurelles des conflits. Etant donné l'étendue relativement importante des zones dans le Sud, ainsi que les besoins essentiels notés, ce plan prioritaire visera à apporter un paquet « holistique », intégré et qui sera complémentaire aux activités prévues dans les résultats stratégiques 1 et 2. Un exercice d'identification des zones prioritaires dans le Sud a été mené avec les autorités décentralisées et les acteurs non-gouvernementaux et onusiens. Les critères de présélection ont été axés sur l'insécurité (cas de violences menées par des groupes de Dahalo) ; la présence effective ou non des autorités de l'Etat (avec une priorité donnée aux districts ayant les effectifs les plus bas par habitant), ainsi que les besoins en matière de services sociaux de base et opportunités/alternatives économiques (avec une priorité donnée aux zones répondant aux critères supra et où l'enclavement y est également noté, et avec une attention particulière à la question des femmes).

Les districts suivants ont été identifiés comme prioritaires selon des données, entre autres, telles que des incidents sécuritaires graves, % de présence de l'autorité de l'Etat, présence des Nations Unies, accessibilité et classification comme zone rouge par le Ministère de la Défense. Cependant, une priorisation devra encore être faite dans la seconde phase afin d'identifier les districts les plus à risque parmi ceux-ci, et une considération particulière sera également donnée aux zones où les Agences des Nations Unies ont une présence et des actions existantes, notamment dans les zones sélectionnées comme zones pilotes dans le cadre des programmes conjoints UNDAF, à savoir Antsimo Andrefana et Androy :

- **Androy** : (i) Bekily, (ii) Ambovombe , (iii) Tsihombe.
- **Anosy** : (i) Amboasary Sud, (ii) Betroka, (ii) Fort Dauphin
- **Antsimo Andrefana** : (i) Ankazoabo Sud, (ii) Morombe, (iii) Toliara II
- **Ihorombe** : (i) Ihosy, (ii) Iakora.
- **Haute Matsiatra**: (i) Ambalavao, (ii) Ikalamavony

L'approche adoptée dans le cadre de ces résultats est à différents niveaux :

- (i) Appui au travail de l'Office National de Concentration sur la Décentralisation, y compris le soutien aux transferts de compétence et au renforcement de capacités des autorités locales, avec une concentration sur le Sud, et l'appui à la mise en œuvre de la politique foncière. L'appui aux autorités locales dans la décentralisation fiscale et la mobilisation des ressources pour les investissements d'infrastructure et fourniture de services.
- (ii) L'appui à une présence plus effective des autorités étatiques administratives (décentralisées), à travers un soutien au renforcement des capacités (notamment en conflit fonciers) et des moyens à disposition des autorités locales. Cela devrait renforcer une participation accrue des populations et des autorités locales dans la prise de décisions sur leur gouvernance, y compris dans le domaine de la gestion de ressources naturelles, notamment à travers les guichets fonciers.
- (iii) En lien avec le domaine 1, renforcer la présence de bureaux permanents de bureaux pour les députés dans les districts.
- (iv) Renforcer la présence des services de base de l'Etat, notamment à travers le déploiement des services de la justice, de la police et des forces de défense. Ces déploiements se feront de manière cohérente avec les plans nationaux, avec une priorité dans les zones les plus à risque.
- (v) Renforcer la justice de proximité dans les zones ciblées, avec la mise en place de cliniques juridiques, surtout focalisées sur les questions de règlement foncier et des violences domestiques.
- (vi) Le renforcement des services sociaux de base dans les zones ciblées, surtout pour soutenir l'autonomisation des femmes et des jeunes à risque, à travers des formations vocationnelles, des opportunités économiques et un appui à la finance inclusive.
- (vii) L'appui à la protection des civils dans le Sud, à travers la rationalisation du déploiement des forces armées (voir le domaine de RSS), les activités de rapprochement entre les forces de l'ordre et la population et l'appui à la diminution de la circulation des armes dans les communautés. Une attention

particulière sera apportée à la protection des femmes et enfants, y compris dans le traitement des violences domestiques et violences sexuelles commises contre les femmes.

- (viii) Contribuer à renforcer la coopération avec les chefs traditionnels et les chefs des régions sur la question de la sécurité.
- (ix) Le soutien à la justice de proximité et aux instances de médiation communautaire, avec un accès sur les conflits fonciers et la violence faite aux femmes.
- (x) Appui aux stratégies de mitigation pour le phénomène des *Dahalo* et l'appui au rétablissement de services sociaux de base comme dividendes de la paix dans les zones ciblées à risque.

(c) Effet catalytique et durabilité :

Les recommandations et conclusions identifiées dans le PCIA et le CDA, ainsi que différentes études académiques, démontrent que les facteurs et les moteurs de conflit à Madagascar restent d'actualité. Le contexte malgache est particulier de par sa complexité, et de par le caractère cyclique des crises politiques qui s'y sont succédées. Le soutien du PBF envisagé pour trois ans, vise à apporter une réponse réaliste, rapide et catalytique aux facteurs les plus critiques, dans des domaines où les Nations Unies ont une capacité démontrée et une valeur ajoutée. L'actuel Plan Prioritaire ambitionne de débloquent certaines politiques et dialogues stagnants, en facilitant en premier lieu la création d'espaces de dialogue entre la population et ses gouvernants.

Ce plan a un double objectif à moyen terme : d'abord rétablir la confiance entre les élus et leurs électeurs au niveau central ; et, ensuite rapprocher l'Etat à une frange de la population qui se sent complétement délaissée.

Aussi, le soutien du PBF permettra de redynamiser le dialogue entre le Gouvernement de Madagascar et la Communauté Internationale, en promouvant un forum d'échange et de dialogue sur les questions de consolidation de la paix et en restaurant la confiance entre ces deux entités.

A Madagascar il y a de nombreuses lois, règles et réglementations concernant la majeure partie des domaines et secteurs de la gouvernance et de la décentralisation. Cependant, l'applicabilité et respect de ces dispositions légales sont principalement concentrés dans la capitale et les principaux centres urbains, et le processus de décentralisation est perçu avec méfiance par une population rurale de tradition orale. Le PBF contribuera à rétablir ce dialogue entre le Sud et la Capitale.

Concernant la Réforme du Secteur de la Sécurité, le rôle potentiel catalytique que le PBF représentera est important : à ce jour, malgré de timides avancées pour mettre la question de la RSS à l'ordre de jour, le dialogue politique à haut niveau n'est pas encore facilité. Aussi, aucun appui financier n'est prévu actuellement par les partenaires financiers, qui voient ce processus comme représentant des risques importants. Le PBF encouragera l'appui technique et stratégique à haut niveau sur ce dossier, et sera catalytique pour lancer les premières initiatives et mobiliser des financements additionnels.

L'appui prévu pour les populations les plus vulnérables dans le Sud, représente un potentiel catalytique non-négligeable. Les priorités identifiées pour traiter les problèmes systémiques qui sont à la cause des défis en matière de consolidation de la paix, sont articulées de manière à mettre en place un environnement du dialogue et de développer des capacités qui permettront de mitiger les tensions et prévenir les conflits, tout en renforçant la redevabilité mutuelle et la responsabilité entre les gouvernants et les ayant-droits.

Les interventions prévues visent à créer un changement de comportements, attitudes et valeurs, afin de créer un environnement propice à la bonne gouvernance et le respect de l'Etat de droit.

Il sera également prévu à ce que dans le cadre de ce plan prioritaire, un soutien renforcé soit donné au développement du Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la SCR 1325.

Le Secrétariat Technique du PBF à Madagascar va également identifier et explorer les opportunités de coopération éventuelles avec des institutions financières telles que la Banque Africaine de Développement et la banque Mondiale. Cela sera fait dans une perspective d'augmentation des bénéficiaires, ainsi que des zones et interventions qui pourraient représenter un risque de départ trop important.

(d) Capacité de l'ONU :

Les Nations Unies bénéficient d'une visibilité et images positives, grâce à une présence forte dans le pays, et dont certaines agences et programmes couvrent également les îles Maurice, les Comores, les Seychelles. Les agences des Nations Unies ont un rôle de coopération et d'appui-conseil, tel que prévu dans leurs mandats. Le rôle le plus important joué par les Nations Unies, a été tenu lors de l'organisation des élections, à travers le projet d'assistance électorale PACEM, mis en œuvre par le PNUD avec la coopération étroite du Secrétariat de l'ONU et d'autres agences onusiennes, et financé à travers un fonds à bailleurs multiples.

Selon un rapport fourni par le Bureau de Coordination de l'Aide du Premier Ministre, pendant la période de transition de 2009 à 2012, les Nations Unies ont été le bailleur de fonds le plus important, et selon les données de 2013, le troisième bailleur de fonds, après la banque Mondiale et l'Union Européenne. Le Coordonnateur Résident des Nations copréside avec le Premier ministre le Groupe de Dialogue Stratégique, qui est un cadre de partenariat politique, stratégique et opérationnel de haut niveau, qui mobilise le soutien technique des ministres, du secteur privé et des partenaires de développement. Les Nations Unies ont également eu un rôle important dans le soutien et coopération à la SADC et à l'Union Africaine, dans les médiations lors du processus de Réconciliation Nationale.

L'engagement des Nations Unies pour la consolidation de la paix et la réconciliation nationale, est clairement identifié et stipulé dans l'UNDAF 2014-2019, dont le second résultat stratégique est celui pour la bonne gouvernance et les droits de l'homme contribuant à la paix.

Depuis avril 2015, suite à une demande du Premier Ministre, Madagascar est devenu le 45^{ème} pays à faire partie de l'initiative de *Delivering as One*. Les Agences du Système des Nations Unis, déjà sous la Coordination d'un leader unique (le CR), sont actuellement en train d'explorer actuellement l'opérationnalisation de bureaux de terrains communs. Cette initiative représente une opportunité pour réduire les coûts de mise en œuvre des projets.

Sur le plan de conseil et appui aux reformes, un Conseiller en Paix et Développement a rejoint le Bureau de la Coordinatrice Résidente en juillet 2015. La présence de ce conseiller de niveau *senior management*, apporte un appui considérable aux efforts du UNCT pour le soutien de la paix et développement à Madagascar.

Les Nations Unies à Madagascar sont perçues par le Gouvernement, la Société Civile et les partenaires au développement, comme un acteur neutre, capable de contribuer aux efforts de paix, stabilité et réconciliation nationale. Les avantages comparatifs des Nations Unies sont multiples, mais pour n'en citer que les plus pertinents concernant les trois domaines prioritaires :

- (i) L'appui-conseil pour le développement de politiques et de stratégies nationales et sectorielles, ainsi que les expertises et compétences existantes en matière de renforcement des capacités.
- (ii) La présence continue des Nations Unies dans le pays, même dans les périodes de crise, placent le SNU dans une position privilégiée de partenariat efficace avec la partie nationale.
- (iii) La coopération déjà établie dans le cadre de divers accords de projets entre les Nations Unies et les Institutions Nationales, ont posé les jalons pour les futures interventions.
- (iv) Le SNU travaille étroitement avec des OSC et des ONG(I) dans le cadre de diverses activités d'appui et renforcement des capacités. Le partenariat stratégique avec ces entités représente une claire valeur ajoutée pour les Nations Unies.
- (v) Les modalités de mise en œuvre des projets du SNU à travers la partie nationale (*National Implementation Modality*) ont construit une appropriation nationale et des coopérations de travail performantes, qui comprennent une entente naturelle sur les responsabilités mutuelles.
- (vi) L'expertise très spécifique des Nations Unies dans des domaines nouveaux pour Madagascar, comme la Réforme du Secteur de la Sécurité, la stabilisation du Sud du pays, et l'absence d'intérêts économique du SNU, positionnent la famille onusienne comme un partenaire de confiance pour le Gouvernement et les OSC.
- (vii) La neutralité politique des Agences des Nations Unies qui en font un partenaire fiable.

Le tableau suivant fournit un aperçu du financement total pour Madagascar pour le Système des Nations Unies :

Tableau 2 : Aperçu général du financement des Nations Unies dans le pays				
	ENTITÉ 1 : NOM	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	UNFPA, PAM, FAO, IFAD, UNICEF, BIT, OMS, ONUDI, UNAIDS, UNESCO, PNUD	Bailleurs de fonds des Nations Unies	2012 : USD 84 M. 2013 : USD 66 M.	Pas de CAP 2012 : USD 23.630.153 (CERF : USD 1.999.893) 2013 : USD 42.432.748
Année financière en cours	UNFPA, PAM, FAO, IFAD, UNICEF, BIT, OMS, ONUDI, UNAIDS, UNESCO, PNUD	Bailleurs de fonds des Nations Unies	2014 : USD 55 M. USD	(2014) USD 16.348.802

- (e) **Budget :** Dans le cadre de ce plan prioritaire, le Comité de Pilotage conjoint a décidé de soumettre une demande pour un montant total de 11,5 millions de dollars américains (10 millions de dollars US pour le Plan Prioritaire, et 1,5 millions US pour le Secrétariat Technique). Il est à noter que les besoins financiers du pays sont bien plus importants que ceux indiqués ici. Aussi, la délimitation de ces montants s'est faite selon une logique de priorisation selon les besoins et l'étendue géographique et des populations notées pour les trois domaines.

Il est prévu à ce que le montant demandé soit distribué comme suit :

Dans le cadre du **résultat stratégique 1**, le financement requis pour couvrir les interventions y contribuant, a été estimé à 2 millions USD, pour deux ans de mise en œuvre. Ces fonds vont couvrir le travail à faire pour l'amélioration de la bonne gouvernance, notamment à travers le renforcement des capacités des mécanismes de contrôle démocratique, la promotion de l'indépendance de la justice, le renforcement des capacités de l'Assemblée nationale (avec un focus sur le renforcement de la participation des femmes et des jeunes), et le renforcement des capacités des organisations de la société civile et le soutien aux médias indépendants et de qualité.

Pour le **résultat stratégique 2**, visant la réforme du secteur de la sécurité, le financement prévu s'élève à 3 millions de dollars US. Le Comité de Pilotage note qu'un financement plus significatif est requis pour ce secteur, cependant, dans le cadre du lancement de ces initiatives et avec un but de financement catalytique, seul 3 millions USD sont requis. Ce financement servira notamment à recruter une expertise technique de qualité sur la question des aspects budgétaires liés à la réforme des ressources humaines, ainsi qu'un appui-conseil au développement d'une stratégie pour l'amélioration de la participation des femmes soit comme effectifs des forces armées, soit dans le cadre de la coopération avec les OSC. Ces fonds vont également couvrir les aspects de la révision du cadre légal concernant la circulation, production et contrôle des armes à feu.

Le résultat 3, nécessite un financement plus conséquent, en raison de l'étendue géographique et les besoins significatifs des populations locales dans le Sud. Il est envisagé d'attribuer 5 millions de dollars US à ce dernier domaine qui est dédié principalement la restauration des services de base de l'autorité de l'Etat, le dialogue communautaire, les dividendes de la paix – telles que la création d'opportunités économiques et l'emploi, et la lutte contre l'insécurité causée par les *Dahalo*.

Le Comité de Pilotage et le Secrétariat Technique s'assureront à ce que tous les projets financés dans le cadre du PBF incluent de manière pertinente les besoins des femmes et jeunes. Aussi, 15 % au moins des fonds seront alloués à directement soutenir l'autonomisation des femmes dans la consolidation de la paix dans les trois domaines stratégiques du PPP.

En complément, un financement de 1,5 millions USD est prévu pour le fonctionnement du Secrétariat technique du PBF et qui couvrira les frais inhérents au fonctionnement du Secrétariat Technique et du plan de Suivi et Evaluation, pour une durée de trois ans. Dans les frais prévus pour le Secrétariat

Technique, le coût pour les activités de suivi et évaluation est inclus, notamment la mise en place d'un mécanisme de monitoring indépendant qui comprendra les études de départ pour l'établissement de données de référence (*baseline study*), ainsi que le monitoring communautaire pour suivre le progrès de la mise en œuvre du PPP (dans les communautés ciblées et celles non-ciblées). Aussi, ce coût couvrira une participation de départ au lancement du processus de réconciliation nationale.

Au total, le Comité de Pilotage conjoint a fixé le montant total demandé au Fonds pour la Consolidation de la Paix à 11,5 millions dollars américains.

II. GESTION ET COORDINATION DU PLAN DE PRIORITÉS

(a) Gestion et coordination :

En septembre 2014, le Secrétaire Général des Nations Unies a répondu positivement à la demande d'éligibilité soumise par Son Excellence, Monsieur de la République de Madagascar Hery Rajaonarimampianina. Le financement approuvé par le Secrétaire Général sous la modalité de financement du PRF, a été complété par l'approbation d'un Projet IRF qui est a été mis en œuvre dans le court terme pour soutenir le lancement du processus à Madagascar.

En juin 2015, le Comité de Pilotage Conjoint a été établi, afin de coordonner et gérer la mise en œuvre des activités du PBF à Madagascar. Les Termes de Référence et Règles de Procédure de cette structure, ont été subséquemment validés le 15 juin 2015. Le Comité de Pilotage est placé sous la coprésidence du Ministère de l'Economie et de la Planification et du Coordonnateur Résident des Nations Unies à Madagascar, et est composé des membres des Ministères clés, des partenaires financiers, des membres de la société civile et des Nations Unies.

Le Comité de Pilotage Conjoint (CdP) exerce les responsabilités de planification stratégique, de programmation et de supervision du Fonds, et va également s'assurer de l'alignement et de l'harmonisation de l'aide avec les autres initiatives nationales et internationales de financement en ce qui concerne la consolidation de la paix. Le Comité sera également chargé de fournir le conseil stratégique et programmatique, de prendre les décisions d'allocation des fonds et d'en assurer le suivi et évaluation de qualité. Le comité sera appuyé dans ses décisions, par le Secrétariat Technique du PBF, qui est basé dans le Bureau du Coordonnateur Résident.

De plus, l'Equipe Pays des Nations Unies opère dans le pays à travers des modalités de NIM (*National Implementation Modality*), qui impliquent un renforcement des capacités de gestion de projets et programmes pour les Ministères de Tutelle.

Le Secrétariat Technique et le Ministère de l'Economie et de la planification ont conduit différentes consultations afin d'obtenir une compréhension commune et de guider la réflexion sur les résultats stratégiques et les interventions possibles :

- Le 4 mai 2015 : un atelier a été tenu avec une vingtaine d'organisations de la Société Civile Malgache.
- Du 6 au 8 mai inclus, un atelier réunissant quelques 50 participants venant des Ministères clés, du SNU, des OSC, et des partenaires techniques et financiers du pays. Cet atelier a pu identifier les priorités stratégiques pour la consolidation de la paix à Madagascar.
- Le 28 juillet, une journée de travail et réflexion a été organisée avec les partenaires clé dans la Bonne Gouvernance à Madagascar. Cet atelier a pu valider certaines des recommandations/conclusions de l'atelier du mois de mai, et a entériné les activités clés à entreprendre dans le premier domaine.
- Le 29 juillet, une table ronde a été organisée en coopération avec le CTO-RSS, l'Union Africaine et le Ministère de l'Economie et de la Planification, sur la RSS. Les partenaires présents venaient principalement des institutions de défense et sécurité de Madagascar, de la Société Civile, des ONG représentant les femmes, des agences des Nations Unies et des partenaires financiers.
- Un dernier atelier a été tenu le 7 août, à Fianarantsoa, et a regroupé des partenaires travaillant dans le Sud du pays principalement : des représentants et autorités locales et ministérielles des districts du Sud du pays, des Agences des Nations Unies, des représentants de la Société Civile. Pendant une journée, ces participants se sont focalisés sur les priorités en matière de dividendes de la paix dans le Sud, ainsi que sur les besoins en services sociaux de base, sécurité et présence de l'Etat. Cet atelier a également pu pré-identifier des zones rouges prioritaires pour les activités de consolidation de la paix dans le

Sud, priorités qui seront validées avec des études et évaluations des besoins complémentaires.

- Du 14 au 17 octobre : le Secrétariat Technique du PBF a soutenu et participé aux quatre jours tenus pour le Séminaire National sur la RSS, organisés par la Primature avec le soutien de l'Union Africaine, de l'Union Européenne, du PNUD et du PBF. Les quelques 520 participants venant de tous horizons ont pu identifier les axes prioritaires autour desquels la lettre de politique sur la RSS va s'articuler.

En date du 11 novembre, le Comité de Pilotage Conjoint s'est à nouveau réuni, pour valider les priorités identifiées et pour confirmer les théories du changement proposées dans le présent plan prioritaire. Faisant suite à une révision finale par les membres du Comité de Pilotage, le présent plan prioritaire a été approuvé et signé par les coprésidents du Comité de Pilotage.

Les membres du CdP, avec l'appui du Secrétariat Technique, vont étroitement travailler avec les Agences des Nations Unies, le Gouvernement et la Société Civile, afin de s'assurer que le processus de sélection des projets pour le PBF sera effectué selon des règles de transparence, et que la mise en œuvre suivra les normes de qualité. Le Secrétariat prendra également le leadership dans le processus de la révision des activités de suivi évaluation, et collectera et s'assurera de la mise à jour des activités des projets. Il facilitera notamment la tenue de discussions et de dialogues avec les partenaires récipiendaires des fonds et avec les partenaires clés, afin de s'assurer que tous les efforts sont fournis pour accomplir les résultats visés.

Le secrétariat Technique va également maintenir une consultation continue avec le Ministère de l'Economie et de la Planification, à travers son Point Focal. Cela se fera notamment dans une perspective d'harmonisation des plans de suivi et évaluation.

(b) Analyse des risques : Tableau 3 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité	Gravité de l'impact	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Engagement des partenaires			
Instabilité politique et sociale	Élevée	Haut	Une coordination renforcée des partenaires de mise en œuvre sera facilitée via le Comité de Pilotage et avec l'appui du Secrétariat technique. De plus, les projets de résilience communautaire et d'alerte précoce serviront de source d'information complémentaire pour guider la prévention et améliorer la planification de contingence des projets et programmes.
Volonté politique pour l'atteinte des résultats du PPCP	Haut	Haut	Bien que des défis ont été notés dans le domaine de la gouvernance (institutionnelle, sécuritaire), d'importantes réformes ont été lancées et sont en cours, et actuellement soutenues par des agences des Nations Unies. Le soutien des agences ainsi que l'engagement du gouvernement et du leadership des Nations Unies, ainsi que le soutien technique et stratégique apportés par le Conseiller en Paix et Développement, vont réduire ces risques.
Capacité de mise en œuvre des agences des NU et des RUNO	Moyen	Moyen	La sélection des projets se fera en cohérence avec les capacités locales et organisationnelles des agences de mise en œuvre. Aussi, le Secrétariat Technique assurera que des formations 'on the spot' soient dispensées aux agences et que la coordination avec les acteurs politiques soit facilitée.

Accès et sécurité			
Attentes irréalistes concernant les ressources et impact du PBF	Haut	Bas	Madagascar étant un pays orphelin de l'aide, des attentes importantes y ont été notées dans le chef du PBF. Le Secrétariat Technique, avec l'appui d'une Mission du PBSO ont déjà communiqué à plusieurs reprises des messages de 'gestion des attentes'. Cela continuera à être fait, avec l'appui de la stratégie de communication qui sera développée dans le cadre du projet pour le PBF.
Méconnaissance de la consolidation de la paix et des causes profondes de conflits, menant à des projets 'business as usual'.	Haut	Haut	Etant donné le manque de financement chronique du pays, la compétition sera forte entre les différents partenaires. Aussi, la complexité du contexte malgache, facilite une tendance à adopter des approches programmatiques simples et qui répondent déjà à un travail d'évaluation fait dans le cadre de l'UNDAF, mais qui n'adresse pas les causes et moteurs des conflits. Dans cette perspective, le travail du Secrétariat technique sera essentiel pour appuyer et former les partenaires de mise en œuvre en conséquent. Aussi, le Coordonnateur Résident facilitera l'éventuelle récupération voulue par certains partenaires vers des objectifs ne correspondant pas à la consolidation de la paix.

(c) Suivi & évaluation :

Les activités de Suivi et Evaluation (S&E) du PBF à Madagascar seront guidées par les lignes directrices élaborées par le PBSO au niveau mondial. De par les objectifs très ambitieux de ce Plan Prioritaire, ainsi qu'en raison de la spécificité nouvelle des approches en consolidation de la paix à Madagascar, un exercice d'identification et d'établissement des indicateurs de base sera entrepris une fois tous les projets finalisés, et non pas plus tard que (6) mois après la validation et l'approbation de ce plan. Subséquemment, un exercice de consolidation et rationalisation des indicateurs du PPP et des projets sera mené, afin d'éviter l'utilisation éventuelle de doublons, notamment dans les données concernant les études de perception. Ces indicateurs qualitatifs et quantitatifs fourniront des informations essentielles au niveau de l'état d'avancement et les progrès obtenus de la mise en œuvre du Plan Prioritaire.

En termes de structures et de timing, plusieurs dispositions sont prévues afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre et atteinte des objectifs prévus dans ce plan prioritaire :

- Le Secrétariat Technique du PBF à Madagascar, en coordination avec le PBSO à NY, va élaborer un cadre détaillé de S&E de ce plan, qui devra être harmonisé avec les interventions PBF au niveau mondial. Selon le plan de gestion de programmes du PBSO (le *Performance Management Plan du PBSO*), il est recommandé que les cadres de S&E comprennent des études de base portant sur la perception et le niveau de confiance de la population dans domaines spécifiques de résultat du PBF. En particulier, ces études se feront avec l'assistance de ONG spécialisées au niveau local (telles que *Search for Common Ground*), mais la collecte de données sera également explorée dans le cadre d'une coopération avec le *Harvard Humanitarian Institute* (HHI), et des mécanismes de monitoring communautaire tels que les associations de jeunes et des femmes.
- Au niveau des projets, le Secrétariat Technique du PBF fournira un appui aux agences du SNU pour le développement d'un cadre solide de S&E. Tel que demandé et prévu dans le MoU que chaque agence récipiendaire du SNU a avec le *Multi Partner Trust Fund* des Nations Unies, les agences seront tenues de soumettre chaque six mois des rapports, qui seront partagés avec le CdP, le PBSO ainsi que MPTF.
- Trois évaluations seront prévues pour le Plan Prioritaire : la première, six mois après le début des projets, pour examiner l'évaluabilité du Plan, en regardant le rationnel, la logique, et la faisabilité du portfolio des projets du PBF²¹. La seconde, sera coordonnée par le Secrétariat sous directions du Comité de Pilotage conjoint, et organisée 18 mois après le lancement des projets. Une dernière évaluation, finale, sera menée

²¹ Organisée et financée par le PBSO séparément.

de manière indépendante à la fin de la mise en œuvre du Plan et financée par le PBSO.

Le suivi de la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre du Plan prioritaire se fera régulièrement, à travers le Comité de Pilotage qui assurera le suivi global de la mise en œuvre et l'évaluation du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix. Les rapports semestriels et annuels seront soumis à PBSO et au Bureau MPTFO. Le rapport annuel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PPP sera soumis par le Comité de Pilotage, à travers le Secrétariat Technique, le 1^{er} décembre de chaque année.

Tableau 4 – Cadre de résultats du Plan de priorités

Résultat stratégique 1 du Plan de priorités	Indicateurs de résultat, désagrégés par genre	Moyens de vérification
<p>La gouvernance des institutions démocratiques clefs est renforcée en transparence, redevabilité, capacité de gestion, inclusion et représentativité du peuple malgache.</p>	<p><u>Indicateur de résultat 1 :</u> % de dossiers liés à la corruption et qui a abouti à une condamnation réussie et mise en application par la justice (le ratio entre les cas présentés par le CSI, le BIANCO, à la Justice et qui conduisent à des condamnations et stationnements réels). Niveau de référence : à déterminer les six premiers mois Cible : à augmenter de 50%</p>	<p>Rapports d'activité annuels du CSI et du BIANCO.</p>
	<p><u>Indicateur de résultat 2 :</u> Madagascar améliore son score dans le rapport de la lutte anti-corruption Mo Ibrahim (IIAG) et Transparency International (TI). Niveau de référence : TI : en 2014, le pays était classé comme 133^{ème}/175 pays (note donnée 28/100 – stagnation comparé à 2013)) IIAG : en 2013, le pays avait reçu 49,1/100, soit 29^{ème}/52 pays (progression de 2,8 points par rapport à 2013). Cible : <i>Le CdP devra identifier une cible pour 2016 et 2017 (à envisager comment mesurer, vu que c'est à la fin de l'année d'après qu'on note les indices pour l'année écoulée).</i></p>	<p>Rapports de Mo Ibrahim (Index) et de Transparency International</p>
	<p><u>Indicateur de résultat 3 :</u> Taux de récupération de fonds publics détournés et dont les condamnations ont été déclarées par la justice. Niveau de référence : sera fourni les six premiers mois à travers des enquêtes ciblées dans les zones d'intervention. Cible : augmentation de 50%.</p>	<p>Rapports annuels du CSI et du BIANCO.</p>

	<p>Indicateur de résultat 4 : La perception de la lutte contre la corruption par la population est améliorée.</p> <p>Niveau de référence : <i>en 2014, 3 malgaches sur 4 affirmaient que la corruption avait augmenté dans le pays (enquête Afrobaromètre)</i></p> <p>Cible : <i>Le CdP devra identifier une cible pour 2016 et 2017 (à envisager comment mesurer, vu que c'est à la fin de l'année d'après qu'on note les indices pour l'année écoulée).</i></p>	Rapports Afrobaromètre
Résultat stratégique 2	Indicateurs de résultats	Moyens de vérification
<p>La gestion de ressources humaines des forces de l'ordre est plus efficace, transparente, démocratique, et en conformité avec les principes de la bonne gouvernance, permettant aux forces armées d'assurer la sécurité des populations avec professionnalisme et intégrité.</p>	<p>Indicateur de résultat 5: Existence d'une stratégie pour la RSS et d'une feuille de route pour le mandat des entités composant les forces armées, et qui comprend la vision de la défense nationale de l'Etat et le mandat de chaque entité.</p> <p>Niveau de référence : Aucune stratégie n'existe à ce jour.</p> <p>Cible : Une stratégie et une feuille de route existant pour la RSS à Madagascar.</p>	<p>Rapport atelier de planification stratégique.</p> <p>Existence d'un plan stratégique de mise en œuvre de la RSS.</p>
	<p>Indicateur de résultat 6 : Elaboration, production et mise en œuvre d'un plan pour la gestion et restructuration des ressources humaines des forces armées et de l'ordre.</p> <p>Niveau de référence : Pas de processus de réforme de la RSS entamé.</p> <p>Cible : Au moins 50% du plan prévu pour la mise en œuvre du processus est accompli.</p>	<p>Plan d'action pour la réforme de la RSS.</p>
	<p>Indicateur de résultat 7 : % de la population qui déclare avoir une confiance accrue dans les forces de l'ordre à vouloir les protéger efficacement.</p> <p>Niveau de référence : <i>Données à travailler avec l'Afrombaromètre. Informations très disparates et non consolidées. Sera fournie les six premiers mois à travers des enquêtes ciblées dans les zones d'intervention.</i></p> <p>Cible : La population déclare avoir une confiance accrue.</p>	<p>Rapport d'enquête de Afrobaromètre.</p> <p>Rapports des OSC travaillant dans le domaine.</p>

	<p><u>Indicateur de résultat 8:</u> % de femmes présentes dans les forces de l'ordre et armées</p> <p>Niveau de référence : Armée : 0,1 % ; Gendarmerie : 7% ; Police : 11%</p> <p>Cible : à être déterminée par le CdP Armée : +XX % ; Gendarmerie : +XX% ; Police : +XX%</p>	Rapport des institutions de sécurité.
	<p><u>Indicateur de résultat 9:</u> % de plaintes formelles concernant des violations de droits humains ayant été commises par les forces armées et les forces de l'ordre, qui sont résolues par la justice.</p> <p>Niveau de référence : Sécurité personnelle selon IIAG en 2013 : 38,8 (chiffres pour 2014 à venir en octobre)</p> <p>Cible : 50% de moins.</p>	Enquête statistique menée avec le Ministère de la Justice et le Ministère de la Défense.
Résultat stratégique 3	Indicateurs de résultat	Moyens de vérification
<p>Les populations des zones à risques ciblées dans le Sud de Madagascar deviennent moins marginalisées grâce à la provision de services sociaux de base et à l'amélioration de la gouvernance, notamment à travers un soutien holistique qui comprend une décentralisation politique et administrative plus effective, la protection de la population par les forces de sécurité, la prévention et réduction des conflits sur les ressources</p>	<p><u>Indicateur de résultat 10:</u> % de couverture des services administratifs et sécuritaires dans les zones « rouges » ciblées</p> <p>Niveau de référence : sera fourni dans les six premiers mois, après la sélection des zones ciblées.</p> <p>Cible : nombre de postes administratifs et/ou de sécurité dans les zones ciblées.</p>	Rapport d'enquête annuelle fait par Secrétariat Technique du PBF.
	<p><u>Indicateur de résultat 11:</u> % de la population ciblée vulnérable dans les zones d'intervention qui déclare se sentir plus protégée et avoir une confiance accrue dans les forces de l'ordre.</p> <p>Niveau de référence (désagrégé par genre) : sera fourni les six premiers mois.</p> <p>Cible : 50% de plus que le niveau de référence.</p>	Rapports des sondages d'opinion. Rapports Afrobaromètre.

<p>naturelles et fonciers, et l'accès de la population à la justice de proximité et aux dividendes de la paix.</p>	<p>Indicateur de résultat 12: Diminution du nombre de raids perpétrés par les <i>Dahalo</i> dans les zones ciblées. Niveau de référence : <i>Sera fourni les six premiers mois après sélection des zones d'intervention.</i> Cible : <i>diminution de XX% (Comité de Pilotage devra aviser sur un taux ambitieux mais réaliste).</i></p>	<p>Rapports des incidents de sécurité de la Primature. Rapports de Police et Gendarmerie dans les zones rouges/ciblées.</p>
<p>Résultat stratégique -priorité 4</p>	<p>Indicateurs de résultat</p>	<p>Moyens de vérification</p>
<p>Coordination efficace, suivi, rapport, évaluation et communication sur les réalisations des objectifs du Plan de priorités et des projets s'y rattachant.</p>	<p>Indicateur de résultat 13: Rapport annuel du Comité mixte de pilotage soumis moins de 7 jours après la date limite. Niveau de référence : Aucun rapport encore soumis. Cible : Maximum sept jours après la date butoir.</p>	<p>Email de transmission avec le rapport annuel du Comité mixte de pilotage</p>
	<p>Indicateur de résultat 14: Qualité des rapports annuels du Comité de pilotage conjoint jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO Niveau de référence : aucun rapport encore soumis. Cible : Tous les rapports soumis présentent les normes de qualité.</p>	<p>Rapport sur la matrice d'analyse (Fonds)</p>
	<p>Indicateur de résultat 15: Les projets du Plan de priorités remplissent tous les critères de sélection, y compris celui de rentabilité. Niveau de référence : Aucun projet encore soumis. Cible : 100% des projets soumis selon les critères.</p>	<p>Liste des critères de sélection du projet ; minutes des réunions du Comité mixte de pilotage</p>
	<p>Indicateur de résultat 16 : Principaux partenaires (par ex. entités de l'ONU bénéficiaires ainsi que parties prenantes hors ONU) satisfaits du niveau et de la rapidité de la communication et de la coordination du Bureau d'appui à la consolidation de la paix.</p>	<p>Enquête biannuelle réalisée auprès des partenaires</p>

	<p>Niveau de référence : Aucune communication encore faite directement.</p> <p>Cible : Des communications trimestrielles du Secrétariat Technique au moins. Tous les partenaires principaux se déclarent satisfaits du délai de réponse.</p>	
	<p>Indicateur de résultat 17 :</p> <p>% de projets développés dans de le cadre du PPP qui sont finalisés dans les six (6) mois suivant l’approbation du Plan Prioritaire.</p> <p>Niveau de référence : Aucun projet encore développé et soumis.</p> <p>Cible : 90% des projets sont développés dans les 6 mois suivants.</p>	Fiche de transmission de documents de projets finalisés et soumis au MPTF.
	<p>Indicateur de résultat 18 :</p> <p>Nombre d’actions concrètes rectificatives prises pour les projets ayant été évalués comme hors-sujet lors d’une période de <i>reporting</i>.</p> <p>Niveau de référence : aucune action.</p> <p>Cible : 100% d’actions sont prises pour les cas nécessitant une rectification. Tous les cas présents dans cette situation sont rectifiés.</p>	Rapports ad-hoc et rapports biannuels du Secrétariat du PBF.
	<p>Indicateur de résultat 19 :</p> <p>% du budget alloué dans le cadre du PPCP dédié à la participation des femmes et au renforcement de l’égalité entre les sexes.</p> <p>Niveau de référence : N/A</p> <p>Cible : Au moins 15 % du budget total</p>	<p>Cadre de reporting budgétaire du PBF à Madagascar.</p> <p>Plan d’action national pour la mise en œuvre de la UNSCR 1325.</p>